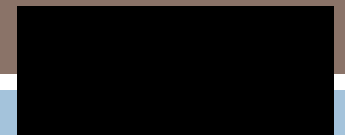


Construire l'équité territoriale de la Tunisie

17-18 novembre 2011, Tunis

AIRES PROTEGEES ET DEVELOPPEMENT LOCAL

SAMI BEN HAJ



- 17 Parcs Nationaux
- 26 Réserves Naturelles
 - ▣ 3,5% du territoire national

... à venir d'autres Aires protégées, notamment marines et côtières

- Espaces « élus » du fait de leur sensibilité, de leur vulnérabilité et de leur représentativité des écosystèmes nationaux, voire régionaux et mondiaux
- Ils couvrent l'ensemble du territoire tunisien et constituent un vrai trésor biologique et écologique

- Les valeurs naturelles de ces espaces sont préservées naturellement du fait de leur isolement et de leur éloignement
- Ils ont été érigés en aires protégées en vue d'une meilleure préservation de la NATURE avec une fermeture de ces espaces (les clôtures n'en sont que les symboles)

- Des populations vivaient et vivent encore autour de ces espaces privilégiés avec, l'isolement aidant parfois autant de diversité culturelle et de modes de vie que la diversité biologique abritée par les aires protégées
- Mais l'isolement qui a favorisé la préservation du patrimoine naturel a souvent constitué une entrave au développement auquel ces populations aspirent

- Caricaturalement, ces espaces ont été gérés pour répondre à des enjeux de conservation d'espaces et d'espèces naturelles... un déséquilibre perceptible entre conservation et développement tant dans les intentions que dans les réalisations


- Les populations vivaient en symbiose avec ces espaces et les ressources naturelles qu'ils abritent, avec il est vrai parfois des pressions excessives sur l'espace et les ressources
- Mais la politique adoptée sur un territoire avec lequel les populations qui y vivent devraient avoir des relations privilégiées, a été directive créant un sentiment d'exclusion et de mal-vivre, *les populations ne se projettent pas dans l'avenir*
- La qualité du milieu naturel contraste avec la situation d'une importante frange des populations voisines

- Après une première étape franchement directive, des initiatives timides ont été menées à la faveur de projets et de programmes, mais n'ont pas permis de réconcilier les populations avec la nature et encore moins avec l'administration qui continuait à gérer « consciencieusement » la nature, mais qui commençait déjà à tester certaines formes de participation et des projets et outils dédiés au développement économique

- Mais comme en témoigne le CLASH d'après le 14 janvier dans beaucoup d'aires protégées, les résultats semblent insuffisants : tous les symboles de l'exclusion et des déséquilibres ont été contestés voire agressés : conservateurs, clôtures, bureaux...

- Suite à ces violences, les associations de protection de l'environnement se sont regroupées en collectif, se sont mobilisées et ont écouté au travers d'enquêtes et de réunions les principaux acteurs : administration, populations, promoteurs privés pour confirmer les causes de ces contestations.

- Les principales causes évoquées :
 - ▣ L'exclusion de la gouvernance de leur territoire
 - ▣ L'exclusion économique et sociale
 - ▣ Leur isolement
 - ▣ Leurs conditions de vie difficiles
 - ▣ Le sentiment d'avoir été floués suite à de nombreuses études et expertises qui leur ont promis des solutions à leur sort

- 
- La société civile s'est rassemblée autour de cet enjeu spécifique à la politique de la conservation en Tunisie où les aspects liés au développement sont primordiaux
 - La problématique est importante et l'ensemble des acteurs doivent dialoguer en vue de la recherche et de l'application de solutions durables

- Les objectifs du RANDET liés aux enjeux Conservation/Développement autour des aires protégées
 - ▣ Implication effective des associations, aux côtés des autres acteurs dans l'ensemble des initiatives et des processus qui les guident : réflexion – stratégie – projets – exécution – accompagnement et suivi
 - ▣ Faire face aux besoins urgents des populations voisines des aires protégées en matière de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie

- RANDET se place comme une structure fédérative d'appui et d'accompagnement aux associations locales en cours de constitution
- RANDET est un collectif qui devra constituer une composante de la synergie à mettre en place entre les différents acteurs et devra être associée entant que telle dans la mise en place de politiques, de stratégies et de projets et également dans un dispositif de veille socio-environnementale

□ Résultats visés

- Impulser et accompagner un processus d'auto-développement durable
- Implication des populations et des usagers dans la gouvernance du territoire
- Identification et mise en place d'activités réalistes
- Réconciliation des populations avec l'aire protégée
- Responsabilisation des populations voisines des parcs nationaux autour des enjeux de synergie entre conservation et développement
- Initier l'entrepreneuriat local
- Appui à la mobilisation de ressources financières et techniques

- Parallèlement, nécessité absolue de mettre en œuvre des actions concrètes à même de « calmer les esprits »
 - ▣ Mobiliser les associations naissantes et les autres acteurs autour de projets et d'actions utiles
 - D'amélioration de cadre de vie
 - D'améliorer les revenus des familles